

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETAIRAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 82/522 /du 2/6/1982
Portant nomination de Monsieur
NZELOHONA Raphaël, Administrateur
des SAF, en qualité de Directeur
des Etudes et de la Planification
au Ministère du Commerce.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution;
Vu le décret N°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n°80/644 du 28 Décembre 1979 portant
nomination des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le rectificatif n°81/016 du 16 Janvier 1981 au décret
n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;
Vu le décret n°81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux
intérim des Membres du Gouvernement;
Le Conseil de Cabinet entendu :

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur NZELOHONA Raphaël, Administrateur des SAF
est nommé Directeur des Etudes et de la Planification au
Secrétariat Général au Commerce.

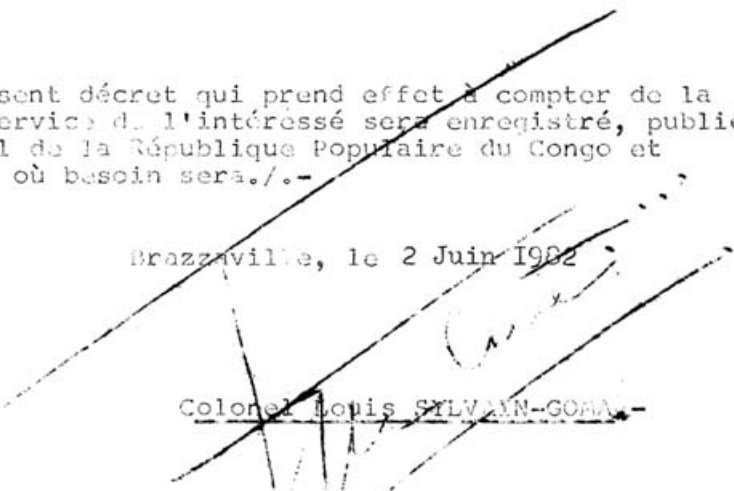
Article 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures
contraires.

.../...

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 2 Juin 1962

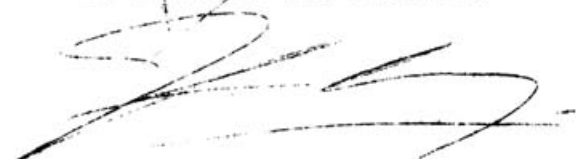
Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,


Colonel Louis SILVAIN-GOMA.-

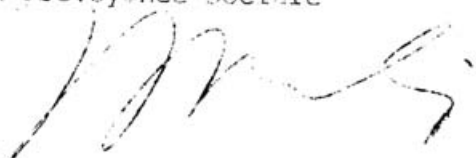
Le Ministre du Commerce

Le Ministre des Finances


ELENGA NGAPORO


Itihi-Ossetoumba LEROUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale


Bernard COMBO MATSIONA.-

X